



Montréal, 22 mars 2017

Par courrier électronique

M^{re} Marie Lemay Lachance
Conseillère juridique
Affaires réglementaires et réclamations
Société en commandite Gaz Métro
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Suivi administratif de la décision D-2016-156 – Mandat
d'évaluation des programmes PE207 et PE211 (Études de faisabilité)**

Maître Lemay Lachance,

Conformément à la décision D-2016-156, la Régie de l'énergie (la Régie) examinera par voie administrative, avant son octroi, le mandat et la méthodologie d'évaluation des programmes PE207 et PE211, laquelle devra être effectuée dans le cadre du suivi administratif 2016-2017 et viser la période de fonctionnement 2012-2015 pour ces deux programmes.

Gaz Métro a déposé le mandat d'évaluation en question, le 24 février 2017. Veuillez trouver ci-joint la demande de renseignements no 1 que la Régie adresse à Gaz Métro dans le cadre de ce dossier.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à cette demande de renseignements **au plus tard le 5 avril 2017 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Lemay Lachance, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.